



Sinistre incendie pas d'assurance habita

Par **Astrellya**, le **18/09/2014 à 23:17**

Bonsoirs, j'explique ma situation.rnj'étais étudiant il y a peut, je suis majeur.rnje vivais dans un logement pour mes études, le proprio loué le haut de sa maison, 3 chambres, plus coin cuisine et douche, mais j'étais seul, chambre meublé donc.rnj'y suis rester 2 ans.rnj'ai malencontreusement crée un incendie avec une friteuse la nuit, avant la fin de mes études.rnpériode d'examen, je révisé tard le soir et manger tard aussi.rnle problème est que je n'étais pas assuré.rnje suis majeur certes, mais n'y connaissant rien de rien, ma mère s'occuper des papier et de l'assurance, comme elle l'avais déjà fait pour un autre appartement que j'avais pris deux ans plus tôt, elle avais donc pris une assurance pour moi.rnle problème ici, c'est que moi, je penser être assuré comme la première fois, sauf que ma mère n'a pas pris d'assurance, car le propriétaire lui a certifier qu'il n'en prenait jamais, qu'il n'y en avais pas besoin pour les appartement meublé, que la responsabilité civil suffisait, je n'étais pas au courant de tout ca, ma mère lui a donc fait confiance et n'en a pas pris. rnj'ai était mis au courant de tout ca, après l'incendie, car le propriétaire en a discuter de retour avec ma mère et j'étais la cette fois ci, et il continuer de dire qu'il n'y aurais pas de problème.rnsauf que l'assurance de ma mère ne fonctionne pas et celle du proprio va le rembourser lui, mais va ce retourner contre nous, enfin contre moi...rnil y a donc un expert du proprio et un expert de l'assurance de ma mère qui sont venue (même si celle ci ne fonctionne pas) ainsi qu'un autre spécialiste pour les prix.rnil y en a pour 40000€.rn l'histoire c'est arrêté la pour le moment.rnMa question et donc, qu'est ce que je fait, que va t-il ce passé?rnje vais devoir payé 40000€ ?rnje n'étais même pas au courant que je n'avais pas d'assurance et le proprio a trompé ma mère.rnj'ai 23 ans, je viens de sortir de mes études, j'ai pas de travail, pas de permis.rnc'est un cauchemars.rnil va falloir que je paye tout ma vie la maison d'un autre ?rnsi je dois rembourser une telle somme, combien ce sera par mois ? et ce que je vais pouvoir vivre normalement.rnsachant que je toucherez surement le smic.